

Communiqué de presse du 28 mars 2023

Les ferrailleurs genevois disent STOP à la précarité et exigent immédiatement des protections contre les patrons voyous !

Depuis des années, le secteur du ferrailage défraye régulièrement la chronique avec des scandales à répétition dénoncés par les syndicats de la construction genevois. Certaines de ces situations s'apparentent ni plus ni moins à de la traite d'êtres humains.

La dernière affaire en date, particulièrement grave et une nouvelle fois indigne d'un Etat de droit, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour les travailleurs. Opérant comme un véritable détonateur, elle a motivé des dizaines d'entre eux à se réunir le 23 mars en assemblée générale.

A l'issue de cette assemblée, ils ont voté à l'unanimité [une résolution forte](#). Celle-ci pose d'abord le constat de la mauvaise situation dans laquelle se trouve le secteur notamment dû au fait que depuis une vingtaine d'années un système de sous-traitances sauvages a été mis en place par les entreprises à Genève. La mise en concurrence d'une myriade de petites entreprises oblige celles-ci à casser les prix pour obtenir des contrats. Ces dernières n'hésitent pas à user de pratiques frauduleuses, voire mafieuses, telles que le non-paiement des salaires, la conclusion de faux contrats à temps partiel ou encore l'organisation d'un travail au noir généralisé.

Forts de ces constats, les travailleurs ont rédigé un cahier de revendications à l'attention des associations patronales et du Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, avec le soutien de leurs syndicats, une vingtaine d'entre eux, courageusement, ont tenu une conférence de presse devant un chantier public d'importance, celui de la construction des voies de tram de Plan-les-Ouates, pour lesquels ils ont trimé des mois avant d'être jetés comme des vulgaires kleenex. Devant les médias, ils ont pu exprimer leur colère face à la situation d'extrême précarité à laquelle ils doivent faire face depuis des lustres à Genève et détailler leurs revendications légitimes.

Ils exigent à court terme des entreprises principales qu'elles internalisent le secteur du ferrailage en leur sein et que, dans l'intervalle, ces dernières revalorisent immédiatement le prix de la pose de la ferraille pour leurs sous-traitant. Ils exigent également que les entreprises principales et générales bloquent tout paiement aux entreprises frauduleuses jusqu'à ce qu'elles rétablissent complètement les droits des travailleurs et qu'elles se soumettent à leurs obligations.

Ils demandent enfin au Conseil d'Etat de convoquer une séance de crise entre partenaires sociaux pour trouver des solutions rapides à la situation scandaleuse qui règne depuis trop longtemps à Genève et d'intervenir auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations pour négocier la délivrance d'une autorisation de séjour et de travail aux ferrailleurs sans statut.

Lors de leur assemblée générale du 23 mars, les travailleurs ont donné mandat aux syndicats Sit, Syna et Unia pour organiser toute mesure de lutte utile à leurs côtés, en passant par des dénonciations publiques ou des dépôts de plaintes jusqu'à des actions sur les chantiers y compris un mouvement de grève.

Les syndicats Sit, Syna et Unia s'engagent aux côtés des travailleurs pour la défense de leurs droits et de leurs conditions de travail.